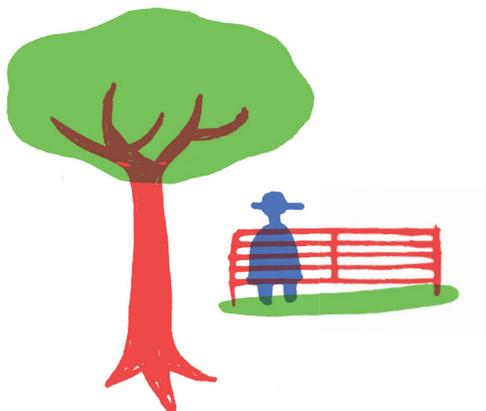


PLAN DE POLITIQUE CULTURELLE LOCALE UCCLE

2020 • 2025



AVANT-PROPOS

En préambule de ce plan culturel qui nous servira à la fois de balise et de moteur pour les six années à venir en matière de culture visant plus spécifiquement la population néerlandophone au sens large à Uccle, j'aimerais faire mienne cette définition de la culture par l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Parce que la culture crée du lien, quand elle n'est pas tout simplement le lien entre les habitant(e)s d'un territoire, je souhaite en tant qu'échevine de la culture, soutenir toutes les formes de culture.

Pour que ces formes diverses puissent éclore, il nous faudra poursuivre les efforts pour faire de nos lieux culturels des lieux de rencontre et de création. Aux lieux existants, d'autres lieux, moins institutionnels et au plus proche des habitants pourront se développer avec notre soutien si cela est désiré par les Ucclois(e)s. Faire naître et nourrir ce désir sera l'un de nos objectifs dans les années à venir. Ce travail ne pourra se concevoir sans l'appui et la collaboration des partenaires culturels et sociaux qui font vivre notre commune. Ils sont nombreux et multiples, et nous ne les connaissons pas encore tous. J'espère que de nouveaux partenaires sont en train d'émerger et vont nous rejoindre dans cette aventure. Une aventure dans laquelle le citoyen, la citoyenne, le jeune public, les seniors, les personnes en situation de handicap ou de précarité seront au centre. Une aventure inclusive et participative. Les artistes, si nombreux à Uccle, seront associés à cette dynamique.

De tout ceci, je ne doute pas que de nombreux projets portés par les habitant(e)s verront le jour, que la lecture et la musique, la peinture et la vidéo, avec tant d'autres disciplines artistiques, seront privilégiées pour favoriser les rencontres. Et les liens. Car c'est décidément toujours de liens dont il est question. La culture en est l'un des meilleurs ciments, même si un grand nombre d'entre nous ne le mesurent pas toujours. Accompagner celles et ceux qui en ont besoin ou envie, ce sera l'une de nos missions et je l'espère l'une de nos réussites dans cinq ans.

INTRODUCTION / VISION

Ce sont les gens et les associations qui « font » Uccle. Ce plan souhaite les remettre au centre des préoccupations et c'est avec cette idée en tête que nous sommes partis à la rencontre de partenaires et des ucclois.

Notre plan rêve d'une société uccloise qui serait plus égalitaire, où chacun aurait une place quelle que soient ses origines sociales, ethnique, son âge ou son parcours.

Nous voulons développer une relation de confiance avec les habitants et les acteurs (socio)-culturels, nous souhaitons laisser grandir la confiance mutuelle en leur donnant la parole, en les écoutant, et nous adaptant à leurs besoins. Nous rêvons de faire de nos lieux et actions des espaces inclusifs où les citoyens peuvent s'engager, et participer librement.

Des lieux qui reflètent la diversité de la commune.

Par le biais de l'action culturelle et de l'éducation à la culture, nous souhaitons créer les circonstances et les outils qui rendront les habitants plus résilients et plus forts dans leurs aspirations culturelles.

Mais nous n'y arriverons pas seuls et surtout nous avons besoin d'un réseau solide autour de nous. Les partenaires que nous avons consultés ont inspiré nos envies et nos rêves, partagent notre analyse sur le besoin d'une société plus inclusive et de lieux de cohésion. Ces partenaires nous voulons également les soutenir dans leurs projets et leurs fournir les outils nécessaires.

Ensemble avec les partenaires nous laisseront à ce plan l'espace nécessaires pour évoluer et grandir.

COMMENT LIRE LE PLAN DE POLITIQUE CULTURELLE LOCALE ?

Le Plan de politique culturelle locale décrit en détails les défis que le service de la Culture, la Bibliothèque néerlandophone d'Uccle et le Centre communautaire Het Huys veulent aborder.

Nos choix de priorités ne sont pas dus au hasard, ils sont le résultat d'une analyse de territoire, de discussions avec les acteurs de terrain ainsi que de l'évaluation et des analyses de nos propres pratiques.

Nous sommes convaincus qu'aborder ces défis nous permettra d'amorcer un changement.

Les différents défis que le lecteur rencontrera en cours de lecture correspondent à des évolutions liées à notre travail quotidien que nous souhaitons voir se réaliser.

Il ne s'agit pas d'un plan fermé ou fixe, il laisse la place à une société en évolution, à de la flexibilité et est, à ce titre, aussi le reflet de l'évolution Bruxelloise, une société en perpétuel mouvement et changement.

QUI EST QUI ? QUI FAIT QUOI ?

Les partenaires structurels

Les partenaires structurels sont le service de la Culture, la Bib et Het Huys, soit ceux qui ont écrit ce plan.



Le service de la Culture

Le service de la Culture de la Commune d'Uccle est un service opérationnel : il organise des évènements et des projets pour un public large. Son objectif est de donner la possibilité à un maximum d'Ucclois de profiter d'une offre culturelle large et accessible, ouverte à tous. Le service de la Culture

est actif entre autres dans l'espace public mais également dans d'autres lieux culturels de la commune.

Le service de la Culture met en œuvre la politique culturelle de la Commune telle que décrite dans la Déclaration de politique générale. Une des priorités de celui-ci est le soutien aux artistes locaux et à la pratique artistique.

Le service de la Culture soutient également la vie culturelle de la Commune en aidant les associations, les Ucclois et les artistes dans l'organisation de leurs projets. Un soutien qui peut être financier mais également logistique, matériel ou promotionnel. L'objectif poursuivi est de stimuler la vie culturelle uccloise sous toutes ses formes. Le service de la Culture considère qu'il est de sa mission de mettre les associations et les artistes en contact les uns avec les autres. Il organise à cette fin les rencontres nécessaires.



La Bib

La Bib néerlandophone d'Uccle est gérée par le service de la Culture, c'est un lieu où tout le monde est le bienvenu, où il est agréable de lire et de travailler. Où chacun peut se rendre avec ses questions de connaissances, d'informations, de culture, de temps-libre.

Notre collection de livres jeunesse et adulte, nos dvd's, revues, journaux, livres audio sont à la disposition de tous les membres. Avec une collection anglophone croissante, des e-books et une grainothèque. Les utilisateurs peuvent y faire des propositions d'acquisition et peuvent de cette manière participer à l'élaboration des collections. La bib est également un lieu où les habitants peuvent se rencontrer, s'inspirer et être créatifs.

Mais la Bib fait également plus que cela ! Des histoires et des chansons pour les plus petits, des conférences avec le Davidsfonds, un club de Scrabble le samedi, des ateliers d'écriture ou de l'analyse de livres par notre club de lecture. Le mardi, nous organisons des tables de conversation, et tous les mercredis, les enfants de Bibkids envahissent la bibliothèque avec leurs ateliers artistiques. Nous organisons aussi des événements plus festifs : nocturnes, "verwendag" et expositions. Toutes ces activités ont pour but de stimuler le plaisir de lire. Evidemment la Bib travaille également avec de nombreuses écoles ucloises (7 écoles primaires et une école secondaire). 35 classes se rendent en moyenne chaque mois à la Bib pour emprunter des livres. Les enseignants sont également soutenus par le personnel de la Bib. Avec bon nombre d'entre eux nous organisons des projets particuliers tel que le Young Adult Club avec les 4eme secondaire du KAU ou des visites particulières à la Bib pour les écoles en immersion. Ces dernières années la Bib a commencé à investir d'autres quartiers de la commune, elle a fondé par exemple en collaboration avec le PCS Merlo une petite bibliothèque de quartier dans les blocs d'habitations du Merlo. Un autre exemple de travail hors de nos murs est la distribution de paquets de livres pour bébés aux crèches afin de sensibiliser les parents à l'importance de la lecture. C'est un aspect de notre travail que nous souhaitons développer d'avantage.



Het Huys

Le Gemeenschapscentrum Candelaershuis, situé avenue Brugmann n'existe plus. A la place mais pas au même endroit, un nouveau Centre, Het Huys, a vu le jour. Après une remise en question radicale de leur fonctionnement et une réorientation après une vaste enquête auprès du public, Het Huys a pu ouvrir ses portes en 2018 et propose désormais une autre façon de travailler beaucoup plus participative et axée sur les besoins public.

En un temps record, Het Huys s'est investi dans le quartier et dans la Commune avec une offre culturelle et éducative de qualité, à côté de projets rassembleurs et vecteurs de cohésion sociale.

La Mission

Une maison ouverte, pleine de lumière, de la bonne musique, un bar confortable où on peut lire son journal, manger un morceau ou prendre l'apéritif avec ses voisins, où on rencontre plein de monde, qu'ils parlent néerlandais, français ou d'autres langues, en bref, un endroit du quartier connu et reconnu par les habitants.

De la musique, du théâtre, le Cinéclub Van Ophem, des locaux pour accueillir les associations, un club de tricot, des expositions, le point de départ de randonnées à vélo le dimanche matin, un endroit où les enfants pourront faire leurs devoirs ou venir voir des représentations théâtrales durant les heures de classe, ou encore participer pendant les vacances à une semaine de jeux. Ce sera aussi l'endroit où les papas pourront apprendre à faire la cuisine ou organiser un club hebdomadaire de dégustation de vins, pendant que les mamans font leur yoga... ou l'inverse.

Mais ce sera aussi l'endroit où on peut simplement passer, sans obligation ni engagement. L'endroit « place to be » dans le quartier, donc. Où des gens de toute origine se rencontrent et où, ils pourront surtout donner de la couleur à tout ce qu'il s'y passera, où leurs idées et leurs projets deviendront réalité, où ils participeront à définir le contenu des activités. Avec de la créativité, de la fraîcheur, d'une autre manière.

Le réseau

En utilisant le terme “partenaires”, nous signifions les associations, écoles, comités de quartiers... avec lesquels nous travaillons de manière régulière.

A côté des partenaires structurels, d'autres partenaires ont été associés au développement d'un Plan de politique culturelle cohérent. Ce plan prend en compte leurs missions, leurs objectifs et leur vision dans le développement des divers objectifs.

Le réseau néerlandophone

La vie associative classique néerlandophone est depuis de nombreuses années sous pression à Uccle. Le nombre d'associations et de membres se réduit à vue d'œil. Het Huys compte une vingtaine d'associations au sein de son Assemblée générale. Certaines sont encore actives, d'autres ont en ce moment un fonctionnement restreint. Nous travaillons régulièrement avec un certain nombre d'entre elles : Le centre de service Lotus, Carpe Diem, la maison de jeunes,...

Les écoles

Uccle compte 8 écoles néerlandophones, une nouvelle école a vu le jour et d'autres se sont encore développées. Nous travaillons régulièrement avec ce réseau et systématiquement en ce qui concerne la Bib.

Le réseau francophone

Les bibliothèques francophones d'Uccle

Les bibliothèques francophones communales d'Uccle sont gérées par le service de la Culture. Collaborer avec les bibliothèques francophones nous paraît essentiel. Avec l'engagement récent d'un coordinateur de réseau nous espérons approfondir cette collaboration.

Les partenaires culturels et socio-culturels

C'est un réseau avec lesquels nous avons pu mettre en place de nombreuses collaborations ces dernières années. Par exemple autour de projets tels que Zinneke ou le frisbeegolf de Het Huys. Nous pensons notamment au PCS (projet de cohésion sociale actif dans différents quartiers), à la cellule culture du CPAS, à La Roseraie, à la maison de jeunes francophone, Le Pas, Le Cercle d'histoire, ...), ces associations nous ont permis de mettre en œuvre un travail plus inclusif.

Le Centre Culturel d'Uccle est l'institution culturelle phare de la Commune d'Uccle. Jusqu'à présent toute collaboration était difficile dans les faits, nous espérons que cette donnée changera dans les prochaines années avec l'engagement d'un nouveau directeur artistique.

Initiatives citoyennes

Uccle en transition, quartiers durables, Comités de quartiers, ... ces nouvelles initiatives ont connu un essor important ces dernières années et c'est une tendance qui a l'air de se poursuivre. Les habitants prennent eux-mêmes les choses en main, et cherchent des points d'accroche avec notre travail.

Evolution – partenaires potentiels

Le réseau s'est considérablement étendu ses dernières années mais il existe encore une marge d'extension. De nombreuses associations ont vu le jour mais bon nombre d'organisations existantes ont également changé leur manière de travailler (par exemple : La Roseraie investit de plus en plus son quartier). Ce réseau en évolution offre de nombreuses possibilités au Lokaal Cultuurbeleid.

IMPACT 1

**Des lieux de confiance,
de rencontre et d'émancipation**



Défi 1.1

Les individus, les artistes et les associations entreprennent et se développent au sein de nos murs

Au service de la Culture : une offre de lieux potentiels connus et centralisés

Les associations et individus prennent des initiatives chez les partenaires structurels, ils démarrent un workshop, un club de lecture, une série de cours.... Les associations et individus qui trouvent “refuge” auprès des partenaires structurels deviennent partenaires, ils influent sur le fonctionnement des partenaires structurels, des liens se tissent. Les publics se mêlagent.

Les habitants trouvent le chemin vers ses lieux. Le service de la Culture à un aperçu de ses lieux et les citoyens en sont informés.

Un réseau de partenaires avec des lieux potentiels

Les endroits dans la commune et les quartiers où les associations, artistes ou citoyen peuvent se réunir pour entreprendre, ou exercer leur art sont connus. Les partenaires laissent plus de place aux Ucclois et aux associations qui souhaitent organiser des choses.

Une offre connue et centralisée

Le service de la Culture dispose d'un inventaire des lieux potentiel et celui-ci est accessible sur le site web de la commune. Les habitants sont informés.

Exemples d'actions :

- *Lancement d'un appel aux associations et particuliers qui disposent de locaux qui peuvent être loués ou mis à disposition d'artistes ou d'associations. Le service de la Culture en fait un inventaire qui est accessible. Collaboration avec spots.brussels*
- *Het Huys met en place une politique de location accessible et transparente, et offre du soutien à ceux qui démarrent une activité à Het Huys en soutenant la communication.*

pourquoi ?

Aussi bien le service de la Culture que les partenaires structurels reçoivent régulièrement des demandes pour des locaux et des lieux. Les Ucclois veulent démarquer une association, répéter, ouvrir des ateliers, exercer leur art, etc. et sont constamment à la recherche de lieux etc. Les lieux potentiels ne sont pas répertoriés et Het Huys est depuis son déménagement constamment sollicité pour l'utilisation de ses locaux. Même la Bib reçoit de plus en plus de demandes. Peut-on trouver dans la commune d'autres partenaires afin de permettre aux Ucclois qui souhaitent prendre des initiatives de s'épanouir?

Défi 1.2

Les lieux des partenaires structurels sont ouverts, sans obligations et accessibles

Les partenaires structurels : une sensation de chaleur et de confiance

Tout le monde se sent bien dans les lieux des partenaires structurels, il y a des journaux, du café à disposition, une ambiance rassurante. La fonction de "séjour" est améliorée. Les habitants savent qu'ils peuvent juste pousser la porte et se poser, sans obligation ou engagement. Le personnel contribue à cette ambiance rassurante et agréable.

Les utilisateurs sentent qu'ils font partie de la communauté

Les utilisateurs ont envie de revenir, ils se sentent partie prenante de l'endroit et de la communauté. Chacun se sent bien avec les autres, l'autre n'y est pas menaçant. Ce sont des lieux inclusifs ou le statut social ne joue aucun rôle (ni la langue, ni l'âge, ni l'origine). Un plus grand public fréquente les lieux des partenaires structurels sans que ce soit lié à des activités.

A Uccle

En dehors des lieux des partenaires, il existe à Uccle d'autres endroits de ce type où le public peut socialiser et vivre la culture. D'autres partenaires, lieux, au sein de la commune sont également devenus des lieux de confiance.

Exemples d'actions :

- *Prise de contact avec des organisations professionnelles pour former le personnel des partenaires structurels à l'accueil de public fragilisé*
- *Organisation d'une enquête auprès du public des partenaires structurels pour améliorer l'accueil et l'accessibilité*

pourquoi ?

A Uccle, il existe assez peu de cafés, de places ou de lieux où les gens peuvent se réunir, où la communauté se forme, où les gens peuvent se retrouver. Pourtant il existe à Uccle bien de personnes qui ont besoin ou sont demandeuses de plus d'interactions sociales de manière douce. Uccle a un haut pourcentage de seniors (19,2%) de personnes vivant seules (41%) de parents isolés (12,9%). Il y a Uccle un nombre important d'institutions psychiatriques pour enfants et adultes (7 institutions pour +/- 400 lits + centres de jour) Les partenaires du secteur de soin, seniors, pauvreté signalent la difficulté pour leur public de trouver des lieux où se poser et retisser un lien avec la communauté. Notre rôle n'est pas d'offrir une aide directe à ses personnes, ce rôle est à laisser aux professionnels mais il est clair qu'il existe un besoin essentiel de lieux où ce public également peut se sentir bien.

IMPACT 2

Dans l'espace public, les habitants entrent en contact avec la culture et se retrouvent



Défi 2.1

Les actions culturelles des partenaires structurels dans l'espace public sont inclusives et rassemblent

Les actions culturelles dans l'espace public sont innovantes et inclusives.

Les événements, trajets et installations artistiques des partenaires prennent régulièrement place dans l'espace public. Ces actions sont innovantes et inclusives.

Les projets dans l'espace public rassemblent les habitants et les quartiers

Les projets artistiques de la commune dans l'espace public attirent un public large et varié. La communication est adaptée aux différents quartiers et publics. Plus de partenaires sont informés et concernés par ces projets, et par conséquent un public plus large également.

Les espaces verts sont également des lieux d'expérience culturelle

Les parcs et zones vertes d'Uccle sont de plus en plus utilisés pour des projets culturels, permettant ainsi aux habitants des quartiers plus urbains de les redécouvrir. Les partenaires structurels collaborent avec le service Vert.

Exemples d'actions :

- *Le service de la Culture collabore avec d'autres services qui organisent des événements à l'extérieur afin d'avoir une réflexion sur l'accessibilité et la communication de ces événements.*
- *Des projets tels que Frisbeegolf de Het Huys invitent les ucclois à redécouvrir les espaces verts.*

pourquoi ?

Uccle est une commune étendue (80.000 habitants – 14% de la superficie de la Région de Bruxelles-Capitale). Les barrières qui empêchent l'accès à la culture à Uccle sont encore très importantes pour tout un public (finances, accès depuis certains quartiers, programmation, ...).

Durant les rencontres avec la société civile le 25 avril de nombreux partenaires ont souligné à quel point l'espace public était l'endroit le plus accessible à tous et que c'est aussi dans les rues que la culture peut être vécue de la façon la plus directe et démocratique. Les espaces verts à Uccle sont une opportunité extraordinaire (20% de la superficie de la Région de Bruxelles-Capitale) et sont nombreux mais pas aisément accessibles pour les Ucclois en transport en commun. Les habitants du nord et de l'ouest de la commune en profitent nettement moins.

Défi 2.2

Les habitants, les artistes et les associations prennent des initiatives dans l'espace public

Les Uclois s'approprient l'espace public

Les Uclois perçoivent l'espace public comme un lieu où il est possible d'entreprendre et de se retrouver. Il y a du changement visible dans les espaces publics. Les habitants en prennent soin, y portent des projets communautaires.

Avec le soutien de la commune

Les habitants, artistes et partenaires savent qu'ils peuvent utiliser l'espace public pour leurs projets artistiques. La Commune stimule les initiatives culturelles qui renforcent la cohésion sociale. De plus en plus d'initiatives voient le jour dans l'espace public.

Exemples d'actions :

- *les volontaires de la Zadenbib récoltent les graines des bacs à fleurs de la Commune.*
- *Les lieux dans l'espace public qui peuvent être utilisés pour des projets sont identifiés (en collaboration avec les services compétents).*

pourquoi ?

Ces dernières années, le nombre d'initiatives citoyennes ont augmenté. Ceci est notamment lié à la volonté du public de faire bouger les lignes et d'améliorer leur environnement direct mais également aux moyens mis en place par Bruxelles Environnement pour les initiatives citoyennes durables. Les preneurs d'initiatives veulent se mettre très rapidement au travail et prendre les choses en main, surtout dans l'espace public. Ils voient ces initiatives également comme des manières de créer de la cohésion et de travailler ensemble à ce qui les rassemble : leur quartier. Les associations aussi sont demandeuses d'entreprendre des actions rassembleuses dans l'espace public. Ils demandent plus de soutien de la commune pour cela.

Défi 2.3

Dans les quartiers : créer du lien et briser l'isolement

Des partenaires présents et actifs dans les quartiers

Les partenaires structurels travaillent sur le terrain dans les quartiers où l'offre culturelle est plus réduite en touchant de cette manière un public qui ne fréquente et ne connaît pas souvent nos institutions.

Les habitants d'un même quartier se rassemblent autour de projets culturels

Les partenaires de quartiers (y compris les écoles) invitent les partenaires structurels dans leurs projets pour contribuer aux initiatives locales. Les habitants font eux-même des propositions pour le quartier et invitent les partenaires. Le travail est ascendant, l'initiative est laissée aux habitants le plus souvent possible.

La confiance entre les habitants et les partenaires structurels est croissante

Les partenaires sont au courant des besoins culturels dans les quartiers. De plus en plus de personnes participent aux projets de quartier. L'offre leur parle et ils trouvent le chemin vers les partenaires. Ils leur font confiance comme lieux où ils peuvent vivre des événements culturels. Les talents artistiques émergeant des quartiers trouvent une place chez les partenaires.

Exemples d'actions :

- *Les partenaires structurels organisent des rencontres avec les partenaires de quartier.*
- *La bib du Merlo continue à se développer, le projet est étendu à d'autres quartiers.*
- *Exposition sur la mobilité avec le comité de quartier Bourdon / Calevoet en collaboration et avec le soutien et l'accompagnement de Het Huys.*

pourquoi ?

Uccle compte 5% de logements sociaux, pratiquement tous situés dans la partie ouest de la commune. La partie Est concentre elle les plus hauts revenus d'une des communes les plus riches de Bruxelles.

Le nord de la commune est plus densément peuplé tandis que le sud l'est nettement moins. Tout le monde ne bénéficie pas de hauts revenus à Uccle, ni d'un grand jardin. La commune compte un grand nombre de quartiers qui sont tous très différents les uns des autres et parfois très mal reliés entre eux, ce qui n'aide pas pour créer un sentiment de lien. Les quartiers sociaux sont régulièrement isolés du reste de la commune (en terme d'accessibilité ou distance mentale et sentiment d'être oublié). Ce sont des quartiers avec une grande diversité ce qui occasionne parfois des tensions. Ces dernières années nous avons créé de nombreux contacts dans ses quartiers.

IMPACT 3

**Des collaborations qui
renforcent le pouvoir
d'action des partenaires**



Défi 3.1

Le réseau de partenaires est renforcé et unit ses forces

Le service de la Culture, la bib, Het Huys, des partenaires prioritaires

Les partenaires structurels sont au courant des projets mutuels, ils sont les partenaires privilégiés. Ils se renforcent mutuellement et se complètent.

Plus de co-création sur mesure avec les autres partenaires

Les projets des partenaires culturels se passent en co-création avec d'autres associations et artistes locaux. Les partenaires potentiels sont associés dès le début par les projets et déterminent le contenu ensemble. Les partenaires du Lokaal Cultuurbeleid travaillent le plus régulièrement possible avec des associations locales, des artistes uclois, des écoles.

Renforcement du réseau et complémentarité

La confiance entre les partenaires et nouveaux partenaires est grande, de plus en plus de projets sont mis en place ensemble de manière structurelle. L'impact des projets est beaucoup plus grand. Les associations en deviennent plus fortes

Exemples d'actions

- *Organisation par le service de la Culture de réunion de plateforme avec tous les acteurs culturels de la Commune.*
- *Mise en place d'une grille d'analyse et de critères pour projets et les futures collaborations avec Het Huys.*

pourquoi ?

Uccle compte relativement peu de grandes institutions culturelles, mais il existe de nombreux acteurs culturels de différentes tailles et structurés différemment (asbl, collectifs citoyens, cafés culturels, associations de fait, ...) qui développent un travail culturel de qualité. Il existe une demande pour plus de collaborations, pour un travail plus inclusif, de plus d'interactions.

Ils demandent qu'on soit à l'écoute de leur expertise, et de pouvoir être associés dans les projets. Il existe une demande de leur part pour que le service de la Culture soit un facilitateur et un régisseur.

Défi 3.2

La Commune et le service de la culture stimulent et renforcent les associations culturelles

Un rôle de soutien

Les différents partenaires, organisations qui ont envie de démarrer un projet culturel savent où ils doivent se rendre et ce qu'ils peuvent attendre de la commune. Les informations sont claires.

Un service concerné et facilitateur

Le service de la Culture stimule et soutient mais reste également concerné par les projets. Le service de la Culture facilite les initiatives culturelles et met les gens et les associations en contact. Les artistes aussi sont mieux soutenus et sont mis en contact avec des partenaires de projets potentiels. La Commune met en place une politique de subsides claire pour les projets sociaux et culturels qui transcende les différents services. De plus en plus de projets socio-culturels voient le jour à Uccle et la commune est au courant de ce fait. Les critères de soutien au projet sont liés aux objectifs du Lokaal Cultuurbeleid.

Exemples d'actions :

- *Rédaction d'un vade-mecum pour les initiateurs de projets avec toutes les possibilités de soutien communal.*

pourquoi ?

Durant la rencontre de la plateforme culturelle le 25 avril à Uccle, les associations culturelles ont demandé plus de soutien et de moyens de la part de la commune. Pas uniquement des moyens financiers mais aussi des collaborations autour de différents projets, du soutien pratique et de l'aide logistique ou promotionnelle. Le secteur demande aussi à l'administration de les relier, de les mettre en contact les uns avec les autres et avec différents publics. Les partenaires structurels sont également vus comme des partenaires qui peuvent développer un soutien de différentes manières. Cette demande émane de notre base.

IMPACT 4

Tous les habitants d'Uccle se sentent sur un pied d'égalité et s'affirment, leur parole est libérée



Défi 4.1

Faire plus de place aux citoyens par la participation et l'engagement

Les Ucclois donnent leur avis et saisissent les opportunités de s'exprimer

Les habitants des différents quartiers et aux profils socio-économiques variés s'expriment sur le fonctionnement des partenaires, entre autres via la Burgerplatform de Het Huys ou par le biais de projets de la bib.

Vers plus d'engagement et de confiance

Les Ucclois sentent qu'ils sont écoutés ce qui stimule un engagement plus durable. Ils entretiennent une relation forte avec les associations et se sentent « propriétaires » des projets. Les bénévoles attirent de nouvelles personnes qui ont envie de s'engager. Leur engagement grandit, ils s'intéressent à d'autres projets des partenaires structurels.

Ils prennent eux-mêmes les choses en main

Ils n'hésitent pas à prendre des initiatives, stimulent et inspirent d'autres personnes.

La spirale d'engagement est positive. Ils se sentent suffisamment forts pour s'exprimer et prendre les choses en main.

Exemples d'actions:

- *A la bib des personnes ressources donnent des conseils et tips pour l'achat de livres*
- *La bib accompagne ses volontaires et leur donne plus d'autonomie dans les projets*
- *Lancement de la plateforme Impact de Het Huys où le public de Het Huys détermine les projets qui seront mis en place à Het Huys.*

pourquoi ?

Les chiffres des différents secteurs statistiques montrent qu'il existe une grande variabilité entre les différents quartiers à Uccle. Beaucoup de personnes ne se sentent pas concernés par l'offre culturelle ou n'osent pas s'exprimer.

D'autre part la Commune souhaite se mettre plus à l'écoute de ses habitants. La création récente d'une service de la participation citoyenne témoigne de cette volonté. Le défi sera de rendre la participation possible également pour d'autres matières et de réussir la transition de la concertation à la participation et par ce biais tendre vers plus d'empowerment.

Défi 4.2

Augmenter les compétences culturelles et linguistiques des plus petits, une chance pour l'avenir

Une offre pour les plus petits

Les partenaires structurels proposent une offre adaptée aux plus petits pour renforcer leurs compétences linguistiques des enfants dans leur langue maternelle. Il en résulte une meilleure maîtrise de leur propre langue, une facilité d'apprentissage et une plus grande ouverture à d'autres langues.

Le développement d'un réseau

Les partenaires structurels travaillent avec les autres institutions concernés par ce public. (Les crèches, les services compétents de la commune, Kind en gezin). L'objectif est de sensibiliser les professionnels de la petite enfance et de développer une offre cohérente.

Les parents sont impliqués

Les parents sont au courant de l'offre et reviennent aux activités. Ils sont sensibilisés à l'importance de l'accès à la culture et à la lecture pour leurs enfants, ils prolongent cela chez eux en faisant la lecture à leurs enfants. L'offre n'est pas perçue comme une garderie pour enfants ce qui induit une implication des parents dans les activités.

Exemples d'actions :

- *La bib invite les bibliothèques francophones et les crèches pour adopter une stratégie commune pour sensibiliser les parents à l'importance de la lecture*
- *La bib distribue des livres dans les crèches*
- *Het Huys organise une activité Multimove pour les plus petit, activité durant laquelle les parents discutent en apprenant le néerlandais de façon informelle.*

pourquoi ?

Depuis leur naissance les nouveaux-nés découvrent le monde. Les bébés à qui les parents font la lecture, qui sont stimulés de façon active ont plus de chances de réussir à l'école et dans leur développement futur. De nombreuses études chiffrées et montrent ce phénomène. La participation de la bib au projet Erasmus+ Open the doors for reading a encore confirmé ce constat. Et la bib entend faire passer ce message à Uccle. En outre, en investissant sur cette tranche d'âge, les parents sont également sensibilisés à de nombreuses thématiques et entrent en contact avec d'autres communautés. Ce qui crée un investissement de leur part au sein de leur propre communauté.

PROCESSUS DE PARTICIPATION

Les partenaires culturels

Ce plan est né suite à la consultation d'une dizaine de partenaires directs avec lesquels nous travaillons déjà (voir partie partenaires). Nous avons écouté leurs missions, leurs attentes par rapport à notre collaboration et en discutant nous avons appris à connaître les attentes de leur public.

Le 25 avril 2019, le service de la Culture a organisé une rencontre avec tous les acteurs culturels de la commune. Ces discussions ont porté sur des thématiques tels que l'accessibilité à la culture, la cohésion sociale, la relation avec la Commune et les projets. Les informations que nous avons récoltées à cette occasion ont été intégrées dans ce plan.

La population

Via nos partenaires, la société civile, les fêtes de quartiers et d'autres moments informels nous avons pu discuter avec la population sur leurs envies culturelles, leurs besoins. Le 11 octobre, nous avons organisé un apéro culture à Het Huys au cours duquel le grand public avait l'occasion de s'exprimer sur différentes thématiques telles que : La culture à Uccle, la culture dans les quartiers, l'accessibilité à la culture et l'engagement.

COMMENT ALLONS NOUS INFORMER LA POPULATION ?

Le magazine d'information culturel Le Wolvendael fera mention de l'existence du nouveau Cultuurbeleidsplan. Het Huys et la Bib en informeront leur public. Le plan sera disponible sur le site web et de la Commune, de Het Huys et de la bib.

MOYENS MIS À DISPOSITION POUR LE LOKAAL CULTUURBELEID

LOKAAL CULTUURBELEID

Subside annuel de projets de la VGC pour le Lokaal Cultuurbeleid	23.020,00	
Dépenses pour les projets du Lokaal Cultuurbeleid		23.020,00
Subside de la Vlaamse Gemeenschap pour frais de personnel Lokaal Cultuurbeleid	53.600,00	
Frais de personnel pour Lokaal Cultuurbeleid (Cultuurbeleidscoordinator + soutien administratif)		91.240,00

BIB

Materiel de bureau		2.700,00
Subside BNOB	4.000,00	
Dépense pour Bruno		5.050,00
Budget animation bib		8.000,00
Digitale abonnements digitaux (Go press, digitaal basispakket, bibster)		2.720,00
Achat de livres		35.000,00
Amendes	4.000,00	
Subsides de la Vlaamse gemeenschap pour le personnel de la bib	152.550,00	
Frais de personnel bib		170.000,00
Subside de location pour la bib	30.000,00	
Frais de location batiment de la bib		56.000,00

HET HUYS

Resultat 2018		
Verenigingsopbrengst	92.045,86	
Verenigingskost		88.723,48
Financiele opbrengst	0,02	
Financiele kost		147,59
Uitzonderlijke opbrengst	75,26	
Uitzonderlijke kost		129,35
VGC werkingssubsidie	11.232,36	
VGC stedenfonds		2.3513,64
Gemeentelijke subsidie	1.300,00	



Une initiative du Collège du Bourgmestre et des Echevins d'Uccle en collaboration avec het Huys

éditeur responsable : P. LEDAN, 29 Jean Vander Elstplein, 1180 Brussel | graphisme & illustrations : Kenneth Mottar